

Motion

Contribution au débat public sur le projet d'aménagement du nœud ferroviaire lyonnais

Adoptée à l'unanimité par les Membres de l'Assemblée de la CCI de Grenoble le 27 juin 2019

Concernant le projet d'aménagement du nœud ferroviaire lyonnais porté au débat public du 11 avril au 11 juillet 2019, les acteurs économiques émettent les remarques ci-dessous.

Les acteurs économiques sont convaincus que la compétitivité de la Région grenobloise passe par une interconnexion efficace des grands pôles régionaux, nationaux et internationaux. Cette condition est indispensable à la pérennité de l'écosystème innovant grenoblois, comme au développement de l'économie touristique du territoire.

Parallèlement, les difficultés d'accès et de déplacement dont souffre la métropole entravent le fonctionnement des entreprises (fonction logistique, difficultés de recrutement...), décourageant certaines à s'implanter ou à se développer sur le territoire.

Face à ce constat, il est urgent d'agir et les enjeux autour du ferroviaire font consensus chez les acteurs socio-économiques comme dans la sphère publique. Le « rapprochement » de la métropole grenobloise avec Lyon, avec les autres grands pôles économiques régionaux et avec Paris, ainsi que le développement de l'axe du sillon alpin, doivent rester des objectifs forts.

Par ailleurs, le rôle du ferroviaire dans l'organisation de la desserte péri-urbaine et notamment la mise en place d'un RER performant est primordial pour atteindre l'équilibre recherché par le Plan de Déplacement Urbain et décongestionner les autres modes de transport.

Au regard de ces enjeux, nous ne pouvons pas nous satisfaire des propositions faites dans le cadre du projet d'aménagement du nœud ferroviaire lyonnais.

Si la réalisation des aménagements prévus par le projet est nécessaire, nous doutons de leur capacité à résoudre les problèmes de fiabilité et de robustesse du réseau et à apporter une réponse suffisante aux besoins croissants de mobilité. En la matière, le calendrier prévisionnel nous semble inapproprié compte tenu de l'urgence de la situation. La perspective de l'absence de programmation d'une intervention sur la portion Grenoble-Moirans, véritable « point noir » de la ligne Grenoble-Lyon, est particulièrement regrettable.

Au-delà de ces doutes, la prise en compte des enjeux pour la métropole grenobloise nous apparaît, sinon occultée, du moins largement sous-estimée par le projet, alors même que l'interdépendance entre les nœuds ferroviaires lyonnais et grenoblois est une réalité. L'augmentation prévisible des temps de parcours entre Lyon et Grenoble qui résultera des aménagements à courts termes en est la preuve et est inacceptable.

Dans ces conditions, et en tant que porte-parole du tissu économique local, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble craint que l'insuffisante prise en compte des enjeux de la desserte grenobloise dans le projet d'aménagement du nœud ferroviaire lyonnais soit préjudiciable à l'économie du territoire.

Elle rappelle le besoin d'inclure au projet les investissements nécessaires au développement et à la fiabilisation de la ligne Lyon-Grenoble, à savoir le doublement des voies entre Grenoble et Moirans, l'augmentation des capacités d'accueil en gare de Grenoble et l'aménagement de certains passages à niveau.

Enfin, elle insiste sur la nécessité absolue d'une liaison Grenoble-Paris en 2h30.